

Point de saison Octobre 2014

CARYX®

La régulation, pour préserver le potentiel de votre colza !



CARYX®

A l'automne

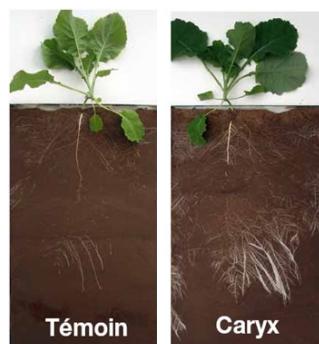
Pour contrôler l'élongation de votre colza

- Favorise le développement du système racinaire
- Contrôle l'élongation et augmente la résistance au gel : risque de perte de pieds et porte d'entrée du phoma.

CONTRÔLE DE L'ELONGATION



DEVELOPPEMENT DU SYSTÈME RACINAIRE



CARYX®

A l'automne

Comment s'utilise Caryx?

- Caryx est prêt à l'emploi et s'utilise sans adjuvant
- Caryx s'applique sur une plante en bon état végétatif
- Respecter la dose maximale de 1,4 L/ha et par campagne (en une application ou en fractionnement, ex. : 0,7 L/ha à l'automne puis 0,7 L/ha au printemps)

0,7 L/ha

Stade optimal
avant
l'élongation



Stade B6*

Respecter les préconisations d'application:

- Variété sensible à l'élongation
- Peuplement >15 pieds par m linéaire (seoir de précision) ou >50 plantes/m² (seoir céréales)
- Disponibilité en azote > 100U

Raisonner l'application selon les règles de décision automne et printemps.

* Stades d'application homologués à l'automne : BBCH 14 à 16 (4 à 6 feuilles).

Carte d'identité produit

Marque déposée BASF.

Autorisation de vente : n°2090068

Composition : 30 g/l metconazole + 210 g/l mépiquat chlorure

Formulation : SL Concentré soluble

Classement toxicologique :

H318 : provoque des lésions oculaires graves

H332 : nocif par inhalation

H302 : nocif en cas d'ingestion

H317 : peut provoquer une allergie cutanée

H411 : toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme



Danger

Usages et doses autorisées : Colza Limiteur de la croissance des organes aériens, Cylindrosporiose 1,4 L/ha

Nombre d'application maximum : 1 par an dose pleine ou fractionnement possible automne / printemps)

Stade limite d'utilisation : AUTOMNE stade BBCH 14-16 - stade 4 à 6 feuilles // PRINTEMPS stade BBCH 31 à 53 entre-nœuds visible à boutons floraux

Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée (ZNT) de 5 mètres

Délai de rentrée dans la parcelle : 48heures

Délai avant récolte : 80 jours

Protection utilisateur lors de la préparation de la bouillie : gants en nitrile EN374, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) déperlante, blouse Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

-  1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
-  2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
-  3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
-  4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
-  5 Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
-  6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

PENDANT L'APPLICATION

-  7 Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

APRÈS L'APPLICATION

-  8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
-  9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
-  10 Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande Osmofilm®.
© Marque déposée Sté PANTEK France

Contacts utiles

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF Agro	 ou www.agro.bASF.fr
Une question de santé	MSA	  <small>APPEL GRATUIT DÉPÔT DES PRODUITS</small>
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	 ou www.adivalor.fr <small>APPEL GRATUIT DÉPÔT DES PRODUITS</small>

Octobre 2014 - 334CORE1014NORD - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF Agro (0.810.023.033) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Usage, doses et conditions d'emploi, consulter : www.agro.bASF.fr

**BASF France S.A.S. - Division Agro - 21 chemin de la Sauvegarde
69134 Ecully Cedex - Tél : 04.72.32.45.45.**